

L'hon. M. Pickersgill: Eh bien, cela suffirait.

M. Winch: Bien! On lit aussi: "Indiquer toute autre spécialité." Dois-je dire que je suis "M.P."? En tout cas, cela n'est qu'accessoire. Mais ces questions peuvent certainement embarrasser une foule de gens.

J'aborde maintenant la partie importante, car je ne suis pas né au Canada mais en Angleterre. Le ministre branle la tête, parce qu'il ne sait pas où je veux en venir. Lorsque j'aurai atteint mon but, il la branlera d'une autre manière.

Maintenant, presque en dessous, en première page: "Je suis citoyen canadien" Je ne puis entrer que dans deux de ces catégories, (B) ou (C). Dans (B) je lis: "Naissance en dehors du Canada (Voir appendice A)". Et dans (C), je lis: "Étant sujet britannique domicilié au Canada, ou ayant un lieu de résidence au Canada depuis 20 ans précédant immédiatement le 1^{er} janvier 1947. (Voir appendice B)".

Je ne puis entrer que dans ces deux catégories. Passons maintenant à la dernière page, à l'appendice A et à l'appendice B. Je ne plaisante pas du tout à ce sujet. Je ne signale la chose que parce que le document que voici, que je ne saurais désigner d'un nom approprié, stipule que la formule C.R. I doit être remplie au complet si je veux avoir la preuve que je suis citoyen canadien.

Très bien; voyons maintenant l'appendice A et l'appendice B, parce que mon cas doit être prévu dans l'un ou dans l'autre. Prenons d'abord l'appendice A. Je ne puis répondre qu'à une question de l'appendice A et je n'en puis même pas établir la preuve. Si je puis y répondre c'est seulement parce que j'honore mon père.

Quelle est la première question? La voici: "Mon parent responsable." Oui, c'est cela: "mon parent responsable." J'honore mon père et c'est ainsi que je vais répondre. Mais j'ai toujours cru qu'il avait fallu deux personnes pour que je naisse.

L'hon. M. Pickersgill: Mais il n'en faut qu'une pour que vous deveniez citoyen canadien.

M. Winch: C'est possible, mais il en a fallu deux pour que je naisse. Qui est donc mon "parent responsable"? Mon père ou ma mère?

L'hon. M. Pickersgill: Je crois qu'il vaut mieux que je réponde tout de suite à l'honorable député.

M. Winch: Oh, non, laissez-moi continuer.

L'hon. M. Pickersgill: Je me demande si l'honorable député veut une réponse.

M. Winch: Laissez-moi continuer; répondez plus tard.

L'hon. M. Pickersgill: Allez, continuez donc.

M. Hosking: Il tue le temps.

M. Winch: Pardon?

M. Hosking: J'ai dit que vous tuiez le temps.

M. Winch: Je ne pense pas que je fasse perdre de temps, aux yeux des pères et des mères de notre pays, en demandant s'il est vraiment acceptable qu'on me fasse dire qui sont mes "parents responsables"?

M. Cameron (Nanaimo): Nous allons peut-être savoir de quels bébés le ministre parlait à Victoria.

M. Winch: Je ne pense pas gaspiller le temps de la Chambre. Voici maintenant le comble! "Mon parent responsable"! Dès que je vis l'expression, elle m'a semblé répréhensible. On me demande qui est mon parent responsable. J'en fus insulté dès que je pris connaissance de ces mots.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député me permettrait-il d'expliquer la chose?

M. Winch: Vous répondrez lorsque j'aurai terminé.

L'hon. M. Pickersgill: Ce sera un plaisir.

M. Winch: "Mon parent responsable", bien! Poursuivons notre examen. Je vois ensuite: "Qui a été admis au Canada le..." Je sais que je suis arrivé au Canada en 1910 mais je ne puis fournir ni la date, ni le port d'entrée ni le nom du navire. Je ne puis, à vrai dire, fournir aucun des renseignements exigés à l'annexe A, sauf que mon père s'appelle Ernest Winch. C'est tout. Le document qu'on nous a envoyé il y a quelques mois demande que nous répondions à toutes les questions de l'annexe A, mais j'en suis incapable.

Passons maintenant à l'annexe B. On me demande tout d'abord de fournir des renseignements complets au sujet de mes arrivées au Canada et de mes départs vers l'étranger. On trouve ensuite "Arrivé la première fois à" et on laisse des espaces libres correspondant à "port", "date" et "navire".

Je ne puis répondre à une seule des questions inscrites à l'annexe B.

M. Hosking: Vous pourriez toujours trouver le renseignement.

M. Winch: Dans les demandes de pension de vieillesse, nous nous heurtons constamment à la question: Quand êtes-vous arrivé au port d'entrée, sur quel navire et à quelle date? Et on ne peut répondre à cette question. Je ne puis y répondre pour obtenir ma propre petite carte, que j'aimerais bien posséder, car il est dit ici que je dois compléter